

# Le petit Saint-Seurinois

Bulletin d'information communal - Décembre 2025 - N°47



## La Boucle est Bouclée

«Gérard ROI»



Département de la Gironde



# Sommaire

## Infos municipales ..... 04-12

- Bibliothèque	p.04
- Église	p.04
- Plan communal de sauvegarde	p.04
- Avis à la population	p.04
- Cathéchisme	p.04
- Port	p.05
- 11 novembre - ne jamais oublier	p.05
- Crèche «Brins d'Éveil»	p.05
- Kermesse	p.06
- École	p.06
- Cross	p.06
- Maison des Jeunes	p.07
- Règles de vie communale	p.08
- Arrêtés municipaux	p.09
- Résidence seniors «Les Martinets»	p.10
- Traitement des déchets	p.11-12

## Associations ..... 13-16

- Liste des associations	p.13
- A.C.C.A. Chasse	p.13
- Art Club	p.13
- Association des parents d'élèves	p.13
- Club couture	p.13
- Boxe	p.14
- Comité des Fêtes	p.14
- Bushido Karaté Club	p.14
- Club de marche	P. 14
- Club de Foot	p.15
- Maison du Tourisme et du Vin	p.16
- Pétanque	p.16

## Artisans et Commerçants .....17-18

## Le saviez-vous ? .....19-20

- Cadeaux de Noël	p.19
- Octobre rose	p.19
- Arrêté Rallye 2025	p.20
- Bornes électriques	p.20
- Repas des voisins	P. 20
- Parents : Faire écran	p.20
- Vendanges	p.20
- Borne à pizza	p.20

## Recettes .....21

## Jeux .....22

## Il était une fois .....22

## État civil / manifestations .....23



### Directeur de la publication :

Frédéric LARROQUE, Maire de Saint-Seurin-de-Cadourne.

### Réalisé par la commission information, communication extérieure, culture :

Gina MUNCK, Béatrice VERGEZ, Christine CHEVRIER, Sandra  
NEGRIER, Sandra LABOY, Virginie PERRAULT, Frédéric LARROQUE,  
Agnès MATHIEU

### Toutes les informations sur notre site internet :

[www.saint-seurin-de-cadourne.fr](http://www.saint-seurin-de-cadourne.fr)

### Mise en page et impression :

Editions Conseils Informations  
[www.conseil-information.com](http://www.conseil-information.com)

Reproduction totale ou partielle interdite



Saint-Seurinoises, Saint-Seurinois,

L'année 2025 se termine et le mandat que vous aviez confié à Gérard et son équipe, dont j'ai la charge depuis deux ans, touche aussi à sa fin.

En ce temps de période électorale et des incertitudes gouvernementales, je n'ai pas le droit de faire le diagnostic chiffré et précis des actions réalisées pour le développement et le bien vivre à Saint-Seurin de Cadourne.

Cette année fut riche en achèvements de travaux.

Des nouvelles structures innovantes pour notre petit village de 700 habitants sont enviées par de nombreuses communes voisines ou même des départements voisins.

Notre ancienne MAM a été entièrement rénovée, intérieur et extérieur, pour devenir une crèche pilote où 11 bambins peuvent s'épanouir sous la bienveillance de l'équipe de l'association « Brins d'éveil ».

Les 8 logements seniors (+ de 65 ans), avec l'espace commun, sont tous habités depuis le 1<sup>er</sup> mai (le lendemain de la fin des travaux), et sont entrés dans le programme AVP (aide à la vie partagée).

La coordination et l'animation sont gérées par Maguy, nouvelle recrue à mi-temps, qui a la lourde tâche d'animer des ateliers culinaires, culturels ou physiques pour les locataires des 8 logements mais également tisser des liens avec les autres seniors de la commune et y mettre une pointe de jeunesse avec Sandrine de la Maison des Jeunes, peut-être même les élèves de l'école. Créer « l'intergénérationnel » !

Le restaurant tourne bien ! Le bilan de la première année de Véro et Fred est très positif. Que de bons retours sur la qualité des délicieux « petits plats » et des recettes ancestrales revisitées par Véro.

Nous espérons un repreneur de l'épicerie début 2026. Le travail de succession pour le tabac et la FDJ n'est pas un long fleuve tranquille pour la famille.

Nous rénovons « petit à petit » toutes nos locations et nos infrastructures avec l'aide de quelques élus que je remercie, je ne vais pas les citer, ils se reconnaîtront.

L'installation des bornes de rechargement pour les voitures électriques devraient trouver leur place aux abords de la mairie début décembre.

Nous continuons le programme d'entretien des petites routes comme celles de la Raze, Bel Air, Magnolia, l'anneau de la tour ronde de la Maréchale, etc...

La carte communale sera normalement « en service » en mars ou avril 2026, croisons les doigts.

Un grand merci aux bénévoles qui participent activement à l'embellissement de notre village et à la préparation des diverses manifestations comme, par exemple, toute la logistique pour l'organisation de chaque marché gourmand. C'est grâce à cet engagement que notre renommée conviviale perdure et donne de l'attractivité à notre Saint-Seurin. Dommage que nous ne soyons pas plus nombreux. Avis aux motivés...

Je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous croiser dans les diverses structures et manifestations communales.

Merci pour votre confiance.

*Le Maire,*  
**Frédéric LARROQUE**

## Bibliothèque

« Dictionnaire amoureux » de la Bibliothèque

En quelques lignes, je vous offre la visite du « Club de Lecture ».

Auteur : écrivain, créateur d'une oeuvre littéraire, classé par ordre alphabétique.

Bacs : meubles à la portée des enfants, les plus jeunes, dans lesquels sont classés les albums.

Chaises : meubles qui nous permettent de prendre un temps de détente, chuchoter, faire une pause.

Éditeur : personne ou société qui publie et met en vente une oeuvre littéraire.

Livres : ouvrages, locataires des étagères, illustrés pour les plus jeunes, mis à la disposition de tous.

Ordinateur : Madame GRASSIN enregistre les livres, connaît le va et vient de chaque oeuvre et nous relie aux Bibliothèques de la Communauté de Communes également avec la B.D.P (Bibliothèque de Prêt du Département).

Porte : l'ouvrir, ce qui nous permet d'entrer et de sortir avec un livre.

Rayons : étagères sur lesquelles sont rangés les livres.

Signet ou marque-page : ruban fixé en haut du dos d'un volume relié (livre) qui s'insérerait entre les pages ou papier, carton, marque qui sert à retrouver une page dans le livre.

Tables : meubles mis à la disposition de tous pour poser les livres que l'on consulte avant de l'emprunter.

Nous vous invitons à franchir la porte de la Bibliothèque :

**Le mercredi de 14h à 18h**

**Place du 11 Novembre 1918 Saint-Seurin de Cadourne tout à côté de la Mairie.**

L'école de Saint-Seurin de Cadourne est assidue et très investie. Sur la place au pied du platane, les Cycles II et III nous ont offert un concert pour nous remercier, en fin d'année 2024.

Les plus jeunes, Cycle I, reçoivent nos albums à l'école.

« Lire, c'est vivre mille vies à travers une seule » Marguerite DURAS.

A votre prochaine visite !

*Béatrice VERGEZ*

## Église

Monsieur l'Abbé Jérôme GRONDONA, curé de Saint-Seurin de Cadourne, résidant à Pauillac, dessert dix paroisses, est très heureux de savoir que l'église de notre village est ouverte tous les jours.

Avec les soins qui lui sont prodigués par Madame BLANC, nous avons un lieu de recueillement, de prière qui sent la cire. Nous la remercions de prendre du temps pour notre église.

Pour les heures des Messes :

Consulter le bulletin affiché à la porte de l'église, à la Mairie, à la Maison du Tourisme et du Vin et sur Messes.Info.

Pour tous renseignements s'adresser au :

Tel. 09 64 41 22 77.

Le plafond de l'église a été retouché par un artisan très soigneux.

Le peintre de la commune interviendra d'ici peu.

Cet édifice ne demande qu'à vous accueillir !

Avec les premiers frimas, pour les cérémonies, l'église est chauffée par la commune que nous tenons à remercier.

*Béatrice VERGEZ*

## Plan communal de Sauvegarde

Ce plan de sauvegarde a pour but de localiser sur la commune les personnes isolées, vivant seules ou médicalisées afin de leur communiquer les informations importantes en cas de catastrophes naturelles, nucléaires ou sanitaires. Nous vous remercions de bien vouloir vous faire recenser à la Mairie pour mettre à jour notre fichier.

## Catéchisme

Voilà la deuxième année qu'aucun enfant n'a été inscrit au catéchisme.

Je me permets de vous signaler, que s'il y a des familles intéressées vous pouvez appeler Monsieur le Curé :

**Tel. 09 64 41 22 77**

Les enfants baptisés ou en « demande de Baptême » sont accueillis à partir du CE2.

Bonnes fêtes.

*Béatrice VERGEZ*

Pour ceux qui le souhaitent, voici le coupon réponse à nous remettre en mairie ou nous adresser un mail à :

mairiesaintseurincadourne@orange.fr

Merci d'avance.



Afin que tout le monde puisse recevoir les alertes communales importantes (météorologique et diverses, situations d'urgence etc...). Sachant que nous sommes dans un périmètre de risque nucléaire il serait souhaitable que vous

nous communiquiez une adresse mail avec laquelle nous pourrions vous communiquer ces informations primordiales.

NOM ET PRENOM	ADRESSE MAIL
	@

# Crèche



Après sa fermeture estivale de 3 semaines, la micro-crèche Couleurs d'éveil a fait sa rentrée le 26 août 2025.

Elle accueille 11 enfants de 2 mois et demi à 4 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Sous la gestion de l'association Brins d'éveil, l'équipe, composée de 5 professionnelles de la petite enfance et d'une apprentie fraîchement arrivée, accompagne et éveille les enfants au quotidien en respectant le rythme de chacun.

Les enfants se voient proposer des espaces d'expérimentations libres (sensorielles, motrices, artistiques...) pour développer leur autonomie, leur concentration, leur motricité fine et globale ainsi que leur créativité.

Aussi Couleurs d'éveil est une structure « engagée ». Elle a deux missions spécifiques pour le territoire :

Elle est crèche d'application en partenariat avec la MFR de Lesparre. Elle est un lieu d'apprentissage et de formation pour les élèves CAEPE de la MFR.

Elle est également crèche AVIP (à vocation d'insertion professionnelle). Couleurs d'éveil participe à un dispositif facilitant le retour à l'emploi de parents en leur donnant une solution de garde.

Pour en savoir plus sur l'accueil, les projets menés ou les modalités d'inscription, n'hésitez pas à contacter la structure. Il reste encore des matinées de libre pour l'accueil d'un enfant de 2 à 4 ans.



# 11 Novembre - Ne Jamais oublier

Nous nous sommes recueillis pour honorer la mémoire de celles et ceux qui ont tout donné pour notre Liberté.

Derrière chaque nom gravé sur un monument, il y a une histoire, un visage, une famille.

Souvenons-nous d'eux et transmettons cette mémoire aux générations futures en venant avec eux leur rendre hommage.

Merci à tous mais surtout aux enfants et aux jeunes qui ont pris part à cet hommage dans notre village.



# Le Port de la Maréchale

Le port continue son évolution avec la pose de nouvelles passerelles pour accueillir les bateaux.

L'élagage et le nettoyage de la rive de Saint-Yzans ont été réalisés et nous tenons à remercier les bénévoles qui ont apporté leur aide pour accomplir ces travaux.

Alban MATHIEU



# Kermesse

### Une belle fête de fin d'année à l'école du village



Le 27 Juin 2025, l'école du village a célébré sa traditionnelle fête de fin d'année dans une ambiance conviviale et joyeuse. Organisée avec soin par l'équipe éducative et l'Association des Parents d'Élèves (APE), cette manifestation a rassemblé de nombreuses familles venues partager un moment festif autour des enfants et de leur école.

En fin de journée, la cour de l'école s'est transformée en un véritable espace de jeux et d'animations : pêche à la ligne, chamboule-tout et de nombreux stands ont fait le bonheur des petits comme des grands. Enseignants, parents et bénévoles ont uni leurs efforts pour assurer le bon déroulement de cette kermesse, dans une atmosphère chaleureuse et détendue.

Les élèves ont ensuite présenté un spectacle préparé tout au long de l'année, mêlant chants, danses et petites scènes, très apprécié du public venu nombreux les encourager.

La fête s'est poursuivie par un repas convivial, organisé par l'APE, qui a permis de conclure cette belle soirée dans la bonne humeur. Ce moment de partage a mis en valeur la cohésion entre l'école, les familles et l'ensemble des bénévoles.

Virginie PERRAULT  
Conseillère Municipale

## Cross

### Une avant-première sportive

Pour conclure ce tour d'horizon de la vie scolaire, un dernier mot sur les élèves de CM1 et CM2, qui ont une nouvelle fois représenté fièrement l'école lors du traditionnel cross interécoles. Accompagnés et encouragés par leur enseignante, ils ont participé avec enthousiasme à cette rencontre sportive, alliant effort, esprit d'équipe et dépassement de soi.

L'article complet, transmis par leur professeure Mme LE GUÉRARD, figure ci-dessous et revient en détail sur cette belle journée placée sous le signe du sport et de la convivialité. 1,2,3.... Partons au cross !

*«Jeudi 9 octobre, les CM1 et les CM2 étaient invités au cross du collège Pierre de Belleyme de Pauillac. Après avoir mangé, le bus est arrivé. Nous avons attrapé nos sacs à dos et nous sommes montés dans le bus avec la maitresse et la maman d'Alizée et Sarah. Premier arrêt, l'école de Saint-Estèphe. Puis, en route vers le collège ! Vers 14h, nous étions sur place pour récupérer nos dossards. Il y avait plein d'écoles, c'était impressionnant ! Heureusement, nous avons retrouvé des élèves et des connaissances ! Malgré cela, le stress montait : la course allait bientôt commencer... Tous les participants devaient courir 1250 mètres sur un parcours balisé. Nous devons faire deux tours de piste d'athlétisme et un tour de stade de rugby. D'abord, nous nous sommes échauffés, puis, à 14h30, les filles se sont élancées sous les encouragements du public. Elles ont atteint sans difficulté la ligne d'arrivée. Ensuite, à 14h45, place aux garçons ! Nos deux concurrents ont terminé dans le groupe de tête. Malheureusement, même si nous nous étions beaucoup entraînés, aucun élève de Saint-Seurin n'a terminé sur le podium. Rendez-vous l'année prochaine !»*

Les CM1 : Aïnoha, Maïana et Mathys

Les CM2 : Alexis, Alizée, Eléa, Louane, Maillyne et Sarah

Virginie PERRAULT  
Conseillère Municipale

## École

### Une rentrée sous le signe de la continuité et du dynamisme

Après deux mois de congés d'été, l'école du village a rouvert ses portes pour accueillir 46 élèves.

L'équipe éducative continue de travailler avec engagement et solidarité.

Le directeur, M. Vincent BOSSENIE épaulé chaque vendredi par Mme Julie LOUBET-MALET lors de ses décharges de direction, peut également compter sur l'engagement de Mme Édith MAZZOLENI, ATSEM.

Autour de lui, Mme Flora MISSERI, en charge des classes de grande section et de CP, Madame Marion MAURA, qui encadre les élèves de grande section et de CE1, ainsi que Mme Émilie LE GUEDARD, nouvelle recrue de l'année, CE2, cm1 et cm2, composent une équipe soudée et dynamique.

À l'occasion de cette rentrée, les huit locataires des logements inclusifs du village avaient également été invités à partager ce moment, permettant de créer un lien intergénérationnel fort entre les plus jeunes et leurs aînés. Une belle initiative qui illustre la volonté de la commune de favoriser la rencontre, la solidarité et le vivre-ensemble.

Côté cantine, l'équipe demeure inchangée, avec Sandrine MEYNIEU et Florence BIROT, qui poursuivent leur mission quotidienne auprès des enfants avec la même bienveillance et le même professionnalisme.

Cette rentrée s'annonce donc placée sous le signe de la stabilité, de la bonne humeur et de la collaboration entre tous les acteurs de la vie scolaire.

Virginie PERRAULT  
Conseillère Municipale

# La Maison Des Jeunes

Cette année encore fut sportive, de nombreuses activités ont été proposées aux jeunes saint Seurinois. Ils ont pu faire du mini-golf, du Beach volley, Beach tennis, foot soccer, le Space Ball, ainsi que la course d'orientation. Nous sommes aussi allés en forêt faire de la BATTLE ARCHERY avec l'association LA FORET DE ROBIN, bowling, Trampoline Park, cinéma etc...

Cette année encore, la municipalité a permis à treize jeunes de partir deux jours au Futuroscope fin juillet. Alors, si tu ne sais pas quoi faire lorsque tu n'as pas cours, rejoins nous pour pratiquer du sport, de la pâtisserie ou tout simplement pour passer un bon moment entre jeunes.

Le partage, le respect, la convivialité et la bonne humeur font partie de la cohésion de groupe. La maison des jeunes est ouverte à tous les jeunes saint Seurinois de 11 à 17 ans, les mercredis de 13h00 à 17h00 ainsi que pendant les vacances scolaires sauf août et Noël. Les jeunes se joignent à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

*Sandrine MEYNIU*



# Règles de vie communale

Le civisme contribue à préserver au quotidien une ville agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier. Le civisme, c'est l'affaire de tous !

## LE BRUIT

Voir ARRÊTÉ du 22 avril 2016 ci-après



## ABOIEMENTS ET DIVAGATION DE CHIENS



Les aboiements excessifs sont passibles d'une contravention. La divagation peut entraîner des accidents avec les piétons, les cyclistes ou les automobilistes. Le propriétaire est toujours responsable de son animal et des actes qu'il occasionne. Aussi les animaux doivent-ils être tenus en laisse dans les lieux publics. Tout chien divaguant sur la voie publique peut être capturé et conduit à la SPA. Sa récupération s'effectue alors contre paiement d'une amende.

Suivant : **Délibération 68B-2025-DE du 26/08/2025 : frais de garde des animaux errants et divagants**

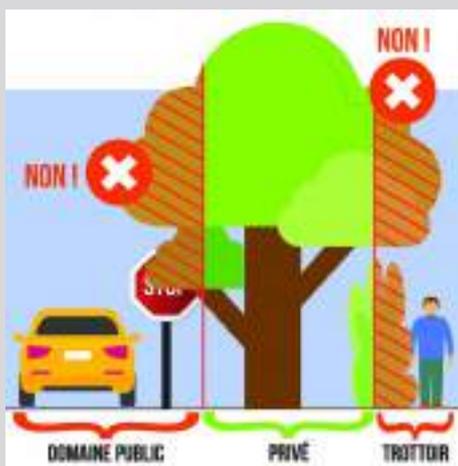
## PROLIFÉRATION DES CHATS



Nous constatons quotidiennement la présence de chats sauvages en proliférations. Il n'est pas concevable de «faire naître des animaux» pour les abandonner à la charge de la collectivité.

Devant un tel manque de civisme, la municipalité va être amenée à instaurer un règlement de police assorti d'amendes pécuniaires au détriment des personnes abritant ou entretenant des animaux errants.

Je ne tiens pas à en arriver là. Prenez vos responsabilités là où elles sont en cause.



## TROTTOIRS ET CANIVEAUX

La loi impose à tous les habitants de nettoyer le trottoir et le caniveau au droit de leur habitation. La balayeuse passe régulièrement dans les rues et assainit quant à elle les caniveaux. Les propriétaires de chiens sont priés de respecter les trottoirs et les rues en ne laissant pas leurs animaux les souiller, sinon en nettoyant les déjections laissées par leurs chiens.

Suivant ARRÊTÉ NETTOYAGE DES RUES

## LES POUBELLES SUR LES TROTTOIRS



Nous avons pu constater que les poubelles surchargées restent sur les trottoirs entre deux collectes, certains déchets se répandent inévitablement sur le trottoir. Outre l'impact sanitaire, il y a aussi la nuisance pour les promeneurs. Nous vous informons que les bacs doivent être présentés couvercles fermés afin que ce genre de désagrément ne soit pas possible.

Nous vous remercions de faire le nécessaire. Merci de votre compréhension.

## FEUX À L'AIR LIBRE

Les feux à l'air libre sont interdits, sur tout le territoire de la commune, toute l'année.

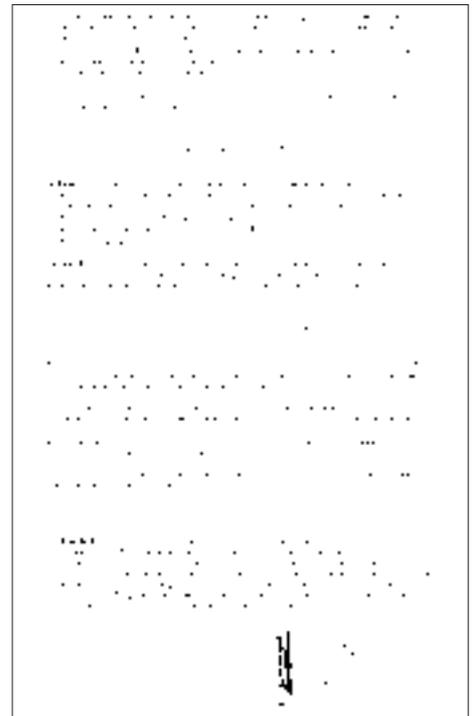
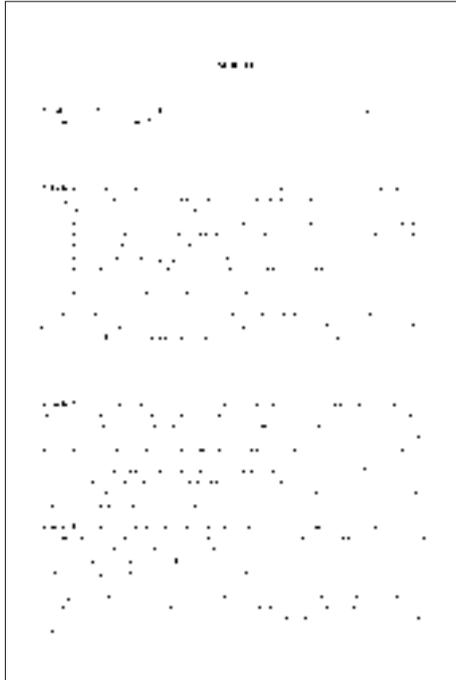
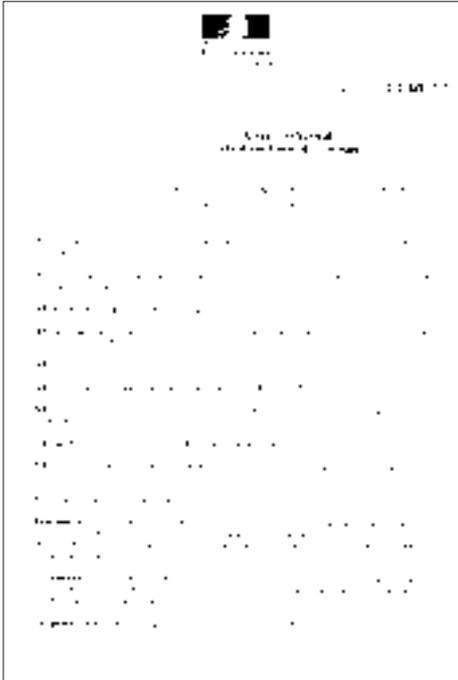
Suivant ARRÊTÉ Préfectoral 29 juin 2016



## ENTRETIEN DE NOTRE LIEU DE VIE



**ARRETE PREFECTORAL BRUITS VOISINAGE 22/04/2016**



**ARRETE DIVAGATION CHIENS CHATS**

086 3025 AR

**Objet : ARRETE REGLEMENTANT LA PRESENCE DES CHIENS ET CHATS SUR LA VOIE PUBLIQUE**

**ARRETE REGLEMENTANT LA PRESENCE DES CHIENS ET CHATS SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Le Maire de la commune de SAINT-SEURIN DE CADOURNE,  
 Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-1, L. 2121-2, L. 2121-3 et L. 2121-4 ;  
 Vu le Code de la Santé Publique ;  
 Vu le Code Pénal et notamment l'article R. 618-5 ;  
 Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime et ses articles L. 211-12 et suivants ;  
 Vu les lois du 06 janvier 1993 et du 20 juin 2009 relatives aux chiens dangereux et, notamment, les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;  
 Vu le Règlement Sanitaire Départemental en vigueur dans les communes de SAINT-SEURIN DE CADOURNE - COMBLES ;  
 Vu la délibération n° 086\_2025\_02 de sa conseil municipal du 26 août 2025 relative aux frais de gestion des animaux errants ou vagabonds ;  
 Considérant que les nombreuses plaintes de la population concernent les chiens et chats errants sur la voie publique ;  
 Considérant que les lieux publics régulièrement fréquentés par les habitants peuvent être atteints de l'hygiène ;  
 Considérant que le harcèlement des chats errants présente des rapprochements et des nuisances ;  
 Considérant la législation sur les chiens dangereux ;  
 Considérant que l'application du Maire d'assurer la sécurité, le bien-être et la salubrité publique ;

**ARRÊTÉ**

**Article 1 :** Il est interdit de laisser les chiens divaguer seuls et sans surveillance ou être laissés sur le domaine communal. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique qu'à la seule condition d'être tenus en laisse. Les chiens sont interdits sur les places, squares, jardins publics et espaces verts.

**Article 2 :** Les chiens et chats errants trouvés sur la commune seront saisis, en cas de découverte, les frais de capture, de garde, de nourriture, d'identification éventuelle et de vétérinaires seront à la charge exclusive de leurs propriétaires ou détenteurs.

**Article 3 :** Afin d'assurer et de maintenir le respect de l'espace public, chaque personne ayant la garde d'un chien doit veiller à ce que les vétérinaires de son animal ne soient dans les casernes des postes publics. Le propriétaire ou détenteur de l'animal devra en outre assurer l'application de son statut. De même, il ne va devoir pas laisser l'animal seul sur un terrain non clos.

**Article 4 :** Les chiens de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie doivent être obligatoirement muselés et tenus en laisse sur la voie publique et avoir fait l'objet d'un permis de détention susceptible d'être présenté à toute demande des forces de l'ordre.

086\_2025\_02

086 3025 AR

Les décrets relatifs à une vaccination antirabique et d'une assurance en cours de validité sont obligatoires. Les chiens de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie trouvés en divagation, ne peuvent être restitués à leurs propriétaires ou détenteurs qu'après vérification de l'existence d'un permis de détention de l'animal et de sa conformité.

**Article 5 :** Les infractions à la législation sur les chiens dangereux (non tenus en laisse, non muselés, non présentation d'assurance ou de certificat de vaccination antirabique, non identification et musélation ou non soumission par des conventions de 3<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> classe peuvent être punies d'un montant de 150 € et conduira à la confiscation de l'animal.

**Article 6 :** Toute morsure de chien doit être déclarée au Maire. L'animal doit être placé sous surveillance vétérinaire dans les 24 heures suivant la morsure ou la griffure. Cette surveillance est obligatoire pour les chiens appartenant de naissance à la commune. Une évaluation comportementale doit être effectuée par un vétérinaire agréé dans la commune dans les 15 jours de la date de surveillance.

**Article 7 :** En application des dispositions du Règlement sanitaire Départemental, il est formellement interdit de déposer de l'excrément ou tout autre produit, dans les voies privées, cours ou parties d'immeuble ou de terrain des chats ou autres animaux.

**Article 8 :** Il est interdit de déposer des cadavres d'animaux sur la voie publique ou dans les endroits fréquentés ainsi que de les jeter dans les mares, rivières, étangs, sources, puits et fontaines, ou de les enterrer à l'air libre à moins de 50 mètres des habitations. Les puits, des sources et dans les points de protection des sources et ouvrages de captages et adduction de ceux-ci il est interdit de déposer les cadavres des animaux domestiques. La destruction des déjections doit être réalisée conformément aux prescriptions du Code Rural et de la Pêche Maritime.

**Article 9 :** Conformément au Code de la Santé Publique, les abaissements répétés et prolongés sont interdits. Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que sa pollution provienne d'une installation, d'une chose ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

**Article 10 :** Toute infraction au présent arrêté donne lieu à l'application des peines prévues au Code Pénal, au Code Rural et de la Pêche Maritime, au Code de la Santé Publique, au Règlement Sanitaire Départemental ou au Code de l'Environnement.

**Article 11 :** Monsieur le Maire de Saint-Seurin de Cadourne, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gardiennage de Lagarde-Médoc, sont chargés chacun de ce qui leur concerne de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée à Monsieur le Préfet de la Gironde.

Le présent arrêté sera affiché en Mairie de Saint-Seurin de Cadourne et peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Saint-Seurin de Cadourne, le 17 octobre 2025.

Le Maire,  
 Frédéric LABROQUE

086\_2025\_02

# Résidence seniors LES MARTINETS

## Habitat inclusif "Les Martinets" : un nouveau lieu de vie au cœur du village

Après plusieurs années de réflexion et de travaux, l'habitat inclusif "Les Martinets" a ouvert ses portes en mai 2025.

Les huit premiers locataires, tous seniors, y ont emménagé dans des logements individuels confortables, adaptés et ouverts sur la vie du village.

L'inauguration officielle s'est tenue en juillet 2025 en présence des partenaires et des financeurs, marquant une belle étape pour la commune de Saint-Seurin-de-Cadourne.

Ce projet innovant vise à lutter contre l'isolement des aînés tout en favorisant leur autonomie.

Chaque résident bénéficie de son propre logement tout en partageant des temps conviviaux dans la salle commune, véritable cœur du lieu.

Depuis l'été, la vie collective s'organise avec le soutien de Maguy Rey, coordinatrice-adjointe et animatrice à mi-temps, qui accompagne les habitants au quotidien et anime des activités variées en lien avec la commune et les associations locales.

"Les Martinets" incarnent une nouvelle manière de bien vieillir ensemble, dans un cadre bienveillant, participatif et ancré dans la vie du village.

## Programme 2025-2026 – Après-midis Jeux de Société

Entrée libre et gratuite de 15h15 à 17h15.

Maguy, animatrice de l'habitat inclusif « Les Martinets », en partenariat avec Laurent & Thierry de l'association « Loisir, Sport et Pétanque », vous propose de partager tout au long de l'année des après-midi Jeux de Société ouverts à tous, à la Salle des associations (mairie) ou salle des fêtes selon le nombre de participants.

Premiers mardis de décembre 2025, mars 2026, juin 2026, octobre 2026. (voir calendrier)

Ces moments de jeux et de convivialité sont l'occasion de se retrouver, d'échanger et de s'amuser autour d'une sélection variée : jeux de cartes, jeux de société classiques et modernes... il y en aura pour tous les goûts !

Renseignements / Inscriptions : Maguy - 06 66 61 16 19

### **Dates pour calendrier :**

- Mardi 2 décembre 2025
- Mardi 3 mars 2026
- Mardi 2 juin 2026
- Mardi 6 octobre 2026





**VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE PERSONNALISÉ**  
**DISPONIBLE SUR VOTRE TÉLÉPHONE & DES**  
**NOTIFICATIONS DE RAPPEL DE COLLECTE LA VEILLE**  
**+ LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES**  
**+ LOCALISATION DES BORNES À VERRE ET TEXTILES**  
**TOUTES LES INFORMATIONS DANS**  
**UNE APPLICATION GRATUITE**

**Smicotom**  
 Engagé ensemble pour un territoire durable

**Smicotom** Lettre d'information n°158 - Août 2025

## Demande de composteur auprès du Smicotom



### 🔥 Centres de tri et centres de transfert en feu : les coupables sont souvent... rechargeables.

Cigarettes électroniques, piles, batteries lithium-ion... Ce sont de petites bombes à retardement !

Ces objets du quotidien peuvent provoquer des incendies violents dans les camions-bernes, les centres de transfert ou les centres de tri. Et pourtant, on en retrouve encore trop souvent dans les bacs jaunes ou les ordures ménagères.

🚫 **Jamais dans les poubelles !**

✅ Déposez-les en déchèterie ou en magasin (point de collecte).

**Pourquoi est-ce si important ?**

- Ces déchets contiennent des **éléments toxiques** (lithium, métaux lourds...) qui **polluent l'air, l'eau et les sols** s'ils sont mal traités.
- Ils doivent être **démontés avec précaution**, dans des filières spécialisées.
- On y trouve aussi des **ressources précieuses** à recycler : cobalt, cuivre, nickel... qui évitent l'extraction de nouvelles matières premières.

⚠️ Un mauvais geste de tri = un danger réel pour les agents de collecte et l'environnement.

Incendie dans le centre de tri du System à Paris - France 3 Info

Incendie dans le centre de tri de Tours - France 3 Région

**NOUVEAUTÉ : LA RECYCLERIE**

**OUVERTURE TOUS LES SAMEDIS !**

Depuis le 3 septembre 2024, rendez-vous au Parcours  
 Les mercredi de 9h à 15h et les samedi de 9h à 13h

**Smicotom**  
 Engagé ensemble pour un territoire durable

smicotom.fr | @Smicotom

Apollinaire SMICOTOM-L'été déchets

**05 56 73 27 40**

# Infos municipales



Tous nos services Le SMI COTOM Mes actions Mes déchets au quotidien Je réajuste ma collecte Plus de services

**Collecte des bacs**  
Votre calendrier de collecte personnalisé depuis votre adresse

**NOTIFICATIONS**  
RAPPEL DE COLLECTE la veille au soir

**Jours de collecte**

**MES DEMARCHES**  
Réparation de bacs  
Signaler un dépannage  
Demande de compensation

**Localisation**

**NOUVEAUTÉ MULTILINGUISME**

**Jours et horaires d'ouvertures**

**ALERTE**  
Formulaires personnalisés

**Le Recyclage**  
Plateforme de compostage  
Centres de recyclage

### Horaires des déchèteries

	1400	1405	141000	141	141000	1420
La Cour-Maison	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
Préaux de Périgord	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
Acourès	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
Préaux de Périgord	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
St-Denis de La Rivière	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
Château-Lafont	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
La Cour-Maison	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
St-Denis de La Rivière	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
La Cour-Maison	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
St-Denis de La Rivière	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
La Cour-Maison	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
St-Denis de La Rivière	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
La Cour-Maison	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
St-Denis de La Rivière	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
La Cour-Maison	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h
St-Denis de La Rivière	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h	08h-12h

### 2026

Jours de collecte

MARDI après-midi MARDI après-midi JEUDI après-midi

**Janvier** **Février** **Mars**

**Avril** **Mai** **Juin**

**Juillet** **Août** **Septembre**

**Octobre** **Novembre** **Décembre**

**Plus d'infos sur Smicotom**

Smicotom

### Mémo du tri

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE, EN POLYSTYRÈNE, EN MÉTAL, EN CARTON ET PAPIERS.**

**DÉCHETS ALIMENTAIRES, VERRE-TOUT ET BOUILLONS.**

**CE DÉCHET NE SE DÉPOSE DANS AUCUN AUTRE BAC, NI EN DÉCHÈTERIE, NI EN FILIÈRE SPÉCIALE.**

**Pour aller plus loin...**

Le tri ne s'arrête pas au tri ! Pour tout savoir sur le tri en déchèterie et le bon geste avec chaque déchet, rendez-vous sur [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr) ou sur l'application Smicotom - L'Éto des déchets.

Smicotom



**Visites & boutique au Château Sociando-Mallet**  
 Au Château Sociando-Mallet, profitez d'une visite du domaine  
 et découvrez notre boutique !  
 Du lundi au jeudi et le vendredi matin.  
 Réservation par téléphone : 05 56 73 38 83

Château Sociando-Mallet  
 Route de Mapon, 33180 Saint-Seurin-de-Cadourne  
 www.sociandomallet.com • contact@sociandomallet.com



**CHÂTEAU  
CHARMAIL**  
*Familles d'Kalluin et Liguard, propriétaires*



*Haut-Médoc*  
 2022

# ST SEURIN DE CADOURNE

## MEMENTO MUNICIPAL

### MAIRIE

Adresse.....1 place du 11 novembre 1918  
 Téléphone.....05.56.59.31.10  
 Mail..... mairiesaintseurincadourne@orange.fr  
 Site.....www.saint-seurin-de-cadourne.fr  
 Ouverture..... du lundi au vendredi de 10h à 17h

### AGENCE POSTALE

Adresse.....Espace Paul Daumains  
 Téléphone.....05.56.59.84.14  
 Ouverture..... lundi au vendredi 10h à 12h et 13h30 à 16h30  
 La levée du courrier .....lundi au vendredi 12h  
 .....samedi 10h

### BIBLIOTHÈQUE

Adresse..... Place du 11 novembre 1918  
 Ouverture.....Mercredi 15h à 18h

### MAISON DU TOURISME ET DU VIN

Adresse.....Espace Paul Daumains  
 Téléphone.....05.56.59.84.14  
 Mail.....mtvstseurin@orange.fr  
 Site.....www.saint-seurin-de-cadourne.fr  
 Ouverture lundi au vendredi..... 10h à 12h et 13h30 à 17h  
 Fermé .....tous les jours fériés en hiver  
 Ouverture..... Juillet et Août  
 .....lundi au samedi de 10h à 18h

### ADMINISTRATION

#### Communauté de communes MEDOC COEUR DE PRESQU'ÎLE

Adresse..... 10 place Mal Foch - 33340 LESPARRE MEDOC  
 Téléphone..... 05.56.41.66.60  
 Fax..... 05.56.41.04.35  
 Mail.....cdc@medoc-cpi.fr  
 Ouverture.....lundi au vendredi 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

#### Conciliateur de justice

A la CDC ..... sur rendez-vous 05 56 41 66 60  
 A la Mairie de Pauillac (sur rendez-vous).....05 56 41 41 39

#### Trésor Public de PAUILLAC

Adresse..... 10 quai Paul Doumer - 33250 PAUILLAC  
 Téléphone..... 05.56.59.02.14  
 Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

#### Révision des listes électorales

Pour s'inscrire, il suffit de se présenter à la mairie muni  
 d'une carte d'identité ou d'un passeport ainsi que d'un  
 justificatif de domicile.

#### Assistants sociales MSA

Uniquement sur rendez-vous.....au 05 56 01 83 83

#### Sécurité Sociale (régime général)

Uniquement sur rendez-vous.....au 05 56 73 21 60



*La Joualle de Saint Seurin*  
 Restaurant Traditionnel  
 09.75.56.12.90 / 06.80.04.76.27 (réservation conseillée)  
 3 square du maquis des vignes oudides 33180 St Seurin de Cadourne

### La victime s'étouffe

Un corps étranger empêche la victime de respirer. Elle ne peut plus parler, crier, tousser, elle s'agite, devient bleue et peut perdre connaissance.

1 à 5 claques vigoureuses dans le dos :

Si inefficace : 1 à 5 compressions abdominales chez l'adulte ou thoraciques chez l'adulte obèse ou la femme enceinte.



Pour la victime qui peut tenir sur la crosse du sautoir :

Pour la victime qui peut tenir sur l'avant-bras du sautoir :



1 à 5 claques dans le dos :

1 à 5 compressions abdominales :

1 à 5 claques dans le dos :

1 à 5 compressions thoraciques :

Appeler et surveiller.

### La victime se plaint de malaise

La victime répond qu'elle ne se sent pas bien.

Observer les signes de l'accident cardiaque, de l'accident vasculaire cérébral qui nécessitent une prise en charge urgente.

Et les autres signes : douleur abdominale intense, difficulté à parler ou à respirer, sensation de froid, sueurs, pâleur.



Position allongée :

Position assise si difficulté respiratoire :

Mettre la victime au repos. Se renseigner sur son état de santé.

Appeler le 18. Surveiller.

### La victime présente un traumatisme

En cas de choc, coup, chute, faux mouvement.

Empêcher de bouger la zone atteinte.

Appeler et surveiller.

### La victime présente une plaie

**Plaie simple :** se laver les mains, nettoyer la plaie à l'eau courante avec ou sans savon, éventuellement désinfecter, protéger par un pansement, vérifier la vaccination antitétanique et surveiller.

**Plaie grave :** installer la victime en position d'attente, ne pas retirer le corps étranger.



Plaie au thorax : position assise :



Plaie abdominale : position allongée, jambes fléchies :



Plaie à l'œil : position allongée, yeux fermés, sans bouger la tête :

Dans tous les autres cas, position allongée.

Appeler les secours.

Surveiller la victime.

### La victime présente une brûlure

Rafraîchir immédiatement la surface brûlée par ruissellement d'eau tempérée, au plus tard dans les 30 minutes suivant la brûlure.

Si la brûlure est grave, appeler les secours et appliquer les consignes.



## ENSEMBLE POUR FORMER AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS



NUMÉROS D'URGENCE :

15 SAMU

18 pompiers

112

numéro européen de l'urgence

114

numéro de la police

Un message doit :  
- être envoyé de préférence,  
- être envoyé de préférence et la destination être précisée de l'émission,  
- répondre aux questions,  
- appliquer les consignes et s'assurer que les instructions de l'opérateur.

Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1)  
Tous acteurs de la sécurité civile



### Carte Nationale d'identité / Passeport :

#### Les Formalités...

où se renseigner ?

<https://passeport.ants.gouv.fr>

#### Carte d'Electeur

(Inscription du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre de chaque année, pour l'année suivante)

Mairie du Domicile

#### Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

Mairie du Domicile

#### Carte Grise

En ligne : service public

#### Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

#### Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'événement

#### Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

#### Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

#### Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes  
(02.51.89.89.51)

## MON DOS, JE LE RESPECTE

### SOULEVEZ EN DOUCEUR



Placez-vous au dessus de la charge, vos pieds encadrant la charge et légèrement écartés.

Piez les jambes pour saisir la charge tout en conservant le dos droit.

Remontez la charge en la gardant près du corps - Relevez-vous à la force des jambes et des cuisses - Gardez le dos droit.

Transportez la charge bras tendus en la maintenant près du corps.

### QUELQUES REGLES POUR PRESERVER VOTRE DOS



Gardez toujours le dos droit



Maintenez les épaules parallèles aux hanches



Utilisez les moyens de manutention mis à votre disposition



Portez les charges près du corps



Ne placez jamais les charges lourdes au sol



Poussez les charges plutôt que les tirer

## LOCATION

### du foyer socio-culturel

St Seurinois.....	250 €
Extérieurs.....	650 €
Associations de St Seurin.....	50 €
Associations extérieures.....	150 €
CAUTION : .....	1 chèque de 1000 € et 1 de 150 €

### Location de chaises et tables

pour 2 jours

chaise : .....	0,50 €
table : .....	2,00 €
lot de 1 table et 8 chaises .....	5,00 €
CAUTION : .....	75 €

### Mais aussi

Vous pouvez également louer à la Mairie : un tractopelle et une mini pelle avec chauffeur (personnel communal) ainsi que de la vaisselle, des chapiteaux et un plancher de bal.

## DÉCHETS

### Déchets végétaux

Au «Pas devant» uniquement le Lundi et Vendredi de 10h à 17h. Maximum 30 minutes

### Les encombrants et les déchets végétaux

sont à déposer à la

déchèterie d'Ordonnac. Tel : 05 56 09 06 14

du mardi au vendredi inclus de : 8h30 à 12h00

Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h20

Pour toute information s'adresser au SMICOTOM.

[05 56 73 27 40](tel:0556732740) - [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr)

### Collecte sélective des déchets ménagers

SMICOTOM : Zone d'Activité

33112 SAINT LAURENT DE MEDOC

Tel : 05 56 73 27 40

e.mail: [contact@smicotom.fr](mailto:contact@smicotom.fr)

Jours de collecte, consulter le planning 2026

## ENSEIGNEMENT / PÉRISCOLAIRE

### Ecole Le Soc

Tél.....05.56.59 .33.37

### Accueil Péri scolaire

Arche du Pradina,

28 route des Gabarreys - 33250 PAUILLAC

Tél.....05.57.75. 22.28

mail..... [info.famille@medoc-cpi.fr](mailto:info.famille@medoc-cpi.fr)

### Accueil collectif des mineurs

21 route de la Garosse - 33250 SAINT-SAUVEUR

Tél.....05.56.59. 60.38

mail.....[clsh@medoc-cpi.fr](mailto:clsh@medoc-cpi.fr)

### Relais petite enfance

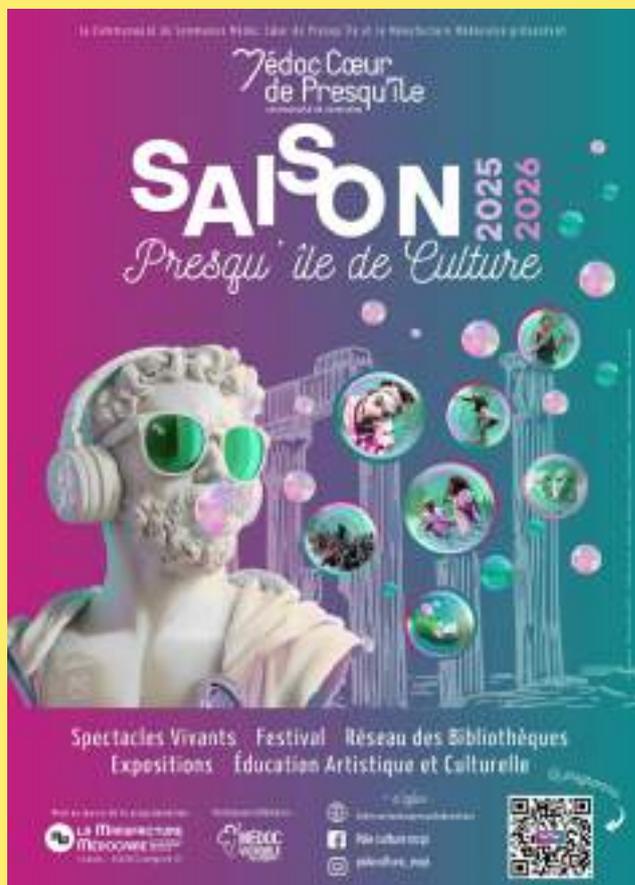
Arche du Pradina,

28 route des Gabarreys - 33250 PAUILLAC

Tél.....05.57.75. 22.28

mail..... [rpe.p@medoc-cpi.fr](mailto:rpe.p@medoc-cpi.fr)

Consulter le site de la Mairie dans la rubrique « Vivre à Saint-seurin de Cadourne/Culture » pour être informé sur les spectacles proposés par la Communauté de Communes





# Vacances scolaires 2025 - 2026



### Zone A

Beauvais, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

### Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

### Zone C

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

### Corse

## Zone A Zone B Zone C Corse

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 7 <sup>er</sup> septembre 2025	Lundi 7 <sup>er</sup> septembre 2025	Lundi 7 <sup>er</sup> septembre 2025	Mardi 2 septembre 2025
Vacances de la Toussaint		Du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2025		
Vacances de Noël		Du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026		
Vacances d'hiver	Du samedi 7 février au lundi 23 février 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026	Du samedi 21 février au lundi 9 mars 2026	Du samedi 14 février au lundi 2 mars 2026
Vacances de printemps	Du samedi 4 avril au lundi 20 avril 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026	Du samedi 18 avril au lundi 4 mai 2026	Du samedi 11 avril au lundi 27 avril 2026
Vacances d'été		Samedi 4 juillet 2026		

### A noter

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 15 mai et le samedi 16 mai 2026.

Retrouvez le calendrier scolaire de votre département sur le simulateur de Service-Public.fr.

Service-Public.fr

## ATTENTION CHANGEMENT DE MODE DE SCRUTIN



Vie publique

COLLECTIVITES TERRITORIALES

## Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants ?



Liste composée d'un seuil minimum de candidats (en fonction de la taille de la commune)

Une liste peut compter jusqu'à 2 candidats de moins par rapport à l'effectif théorique du conseil municipal.

Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)

Alternance stricte femme/homme ou inversement

Exemple : pour une commune de 400 habitants  
→ élection de 11 conseillers municipaux

### 2 listes A et B

15 mars 2026

1<sup>er</sup> TOUR

La liste A a la majorité absolue > elle obtient la majorité des sièges (prime majoritaire), soit 6 sièges.



Les 5 sièges restants sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre la liste A et la liste B (si elle a obtenu plus de 5% des suffrages exprimés).



22 mars 2026

2<sup>nd</sup> TOUR

Sans majorité absolue

Mêmes règles de répartition que pour le 1<sup>er</sup> tour : prime majoritaire pour la liste arrivée en tête, représentation proportionnelle. Pour se maintenir au 2<sup>d</sup> tour, les listes doivent avoir obtenu plus de 10% des suffrages exprimés au 1<sup>er</sup> tour. Les listes qui ont obtenu plus de 5% peuvent fusionner.

## INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION :**  
**EN LIGNE JUSQU'AU 04/02/2026**  
**PAPIER JUSQU'AU 06/02/2026**

**Lieu de vote :**  
**FOYER SOCIO-CULTUREL**  
**15 et 22 mars 2026**

## LISTE DES ASSOCIATIONS

## Saint-Seurinoises

Nom du Président  
Coordonnées**St-Seurin St-Esèphe Football Club**

Sylvain NEGRIER : 06 15 99 38 07

Nicolas MIQUAU : 06 64 39 75 96

**A.C.C.A. CHASSE**

Éric HERTMANNI

06 79 01 75 14

**ARTS CLUB**

Bénédicte NIEUWAAL

13 route de Lesparre

05 56 59 35 32

**Association des Parents d'Élèves**

Koralie POTIER

06 99 74 13 93

**Fighting Full Boxing Club**

Marc TEALDI : 06 30 48 16 02

Jean-Willem NIEUWAAL : 06 71 06 55 73

**Bushido Karaté Club**

Patrick LALANNE

06 67 48 01 74

**COMITÉ DES FÊTES**

Stéphane BIROT

Mairie

05 56 59 31 10

**Sport Loisirs Pétanque**

Laurent

06 08 21 12 18

**Club «Loisirs et Amitié»****section Marche**

Odette TEREYGEOL

27 rue Georges Mandel

odette.tereygeol@gmail.com

06 08 92 40 21

**Club «La Machine d'Antan»**

Couture et activités assimilées

Agnès : 07 61 63 81 66

Chantal : 06 40 90 89 83

**Syndicat d'Initiative**

Aurélien ESCUDERO

PLACE PAUL DAUMAINS

05 56 59 84 14

**ACCA**

Amis chasseurs,

Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

L'an dernier manque d'eau, même au début

d'octobre nous avions 30°C.

Cette année a été meilleure pour le gibier, il a moins souffert mais les sangliers ont fait des dégâts chez nos agriculteurs de maïs, gros problème.

Ils viennent la nuit et repartent dans les communes limitrophes, cela provoque un climat tendu

Notre salle de dépeçage est en cours de travaux, merci à Monsieur le Maire.

Des bidons supplémentaires ont été mis en place pour pouvoir récupérer plus de cartouches.

Passez une bonne année cynégétique, soyez prudents.

Merci à tous.



Le Président Éric HERTMANNI

**ARTS CLUB**

Notre club de loisir repart pour une nouvelle année de découverte et qui sait de surprise. Peut-être verrons-nous le plan du village fixé au mur du centre de Saint-Seurin ?

Nous avons le plaisir de nous retrouver chaque vendredi à partir de 14h30 pour échanger nos différents points de vue sur nos réalisations.

Heureuses de vous accueillir le jour du Marché de Noël.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

ART CLUB

**École Le Soc : un nouveau trésorier élu pour l'APE****St Seurin de Cadourne, le 23 septembre 2025** : Lors de la dernière assemblée générale de l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école Le Soc, les membres ont procédé à l'élection du bureau pour l'année scolaire 2025-2026. L'un des moments forts de cette réunion a été l'élection du nouveau trésorier.

C'est Geoffrey MOUILLEVOIS qui a été élu à l'unanimité pour succéder à Coralie MARIE. Impliqué de longue date dans la vie de l'école et parent d'une élève en classe de Grande Section, le nouveau trésorier a exprimé sa volonté de contribuer activement à la gestion des finances de l'association, qui organise chaque année de nombreux événements pour soutenir les projets pédagogiques de l'établissement.

L'APE joue un rôle essentiel dans le dynamisme de la vie scolaire, en finançant sorties, achats de matériel ou encore fêtes de fin d'année. La bonne gestion de ses fonds est donc primordiale, et l'engagement du nouveau trésorier est accueilli avec enthousiasme par l'ensemble de l'équipe.

Le bureau de l'APE se compose désormais de :

- Présidente : **Koralie POTIER**
- Secrétaire : **Mouëza TIPHAINE**
- Trésorier : **Geoffrey MOUILLEVOIS**

L'APE invite tous les parents à rejoindre l'association ou à participer aux prochaines réunions pour continuer à faire vivre les projets collectifs au sein de l'école Le Soc.

**CLUB COUTURE "LA MACHINE D'ANTAN"**

Le club de couture est toujours ouvert le lundi et le mercredi de 14h à 16h30.

Notre souhait cette année serait de créer un atelier couture au sein des « Martinets », à suivre.

Venez nous rejoindre pour passer un bon moment et pratiquer votre passion.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes.

Agnès : 07 61 63 81 66

Chantal : 06 40 90 89 83

### Boxing Club

Après une saison 2023/2024, qui s'est très bien passée, en effet le club a pu accueillir 26 adhérents pour suivre les cours de notre coach EDDY ANGRAND, le lundi en perfectionnement points et le jeudi les cours de kick-boxing.

Le but premier de notre club est de promouvoir la boxe, plus précisément le kick-boxing, le tout dans une ambiance ludique mais sportive.

- Notre club a également participé à 4 compétitions avec 5 victoires
- pour 1 défaite, pour 2 de nos adhérents.

Nous avons pu jumeler quelques entrainements avec le club de boxe de Pauillac ainsi que celui de Saint-Laurent, ce qui permet à chacun de pouvoir se juger sur sa progression.

Avec cette nouvelle saison, nous essaierons de faire mieux, mais déjà nous avons beaucoup de nouveaux jeunes très motivés pour la compétition.

A partir de 15 ans : Femmes et hommes

Heures d'ouverture : lundi et jeudi 19h 21h15

Prix adhésion à l'année :

80€ : 1 cour par semaine / 145€ : 2 cours par semaine

Boxing club Saint-Seurin : M. NIEUWAAL Jan-Willem

Tél. 06 71 06 55 73

Facebook et Instagram : Boxing club saint Seurin



### Comité des Fêtes

Cette année encore le Comité des Fêtes, sous le thème hawaïen, a animé les marchés gourmands avec ses chemises hautes en couleur et ses oiseaux exotiques non moins colorés, réunissant les saint-seurinois, saint-seurinoises et les touristes autour de sa buvette.

Bonnes fêtes de fin d'année et à l'été prochain !



### Bushido Karaté Club

Cette nouvelle saison a débuté pour notre club le vendredi 12 septembre.

Depuis quelques années, le nombre d'enfants intéressés par la pratique du Karaté a diminué. Cette baisse d'effectif chez les jeunes a été constatée aussi dans les autres clubs des petites communes.

Nous avons dû prendre la décision faute d'effectif d'arrêter la section enfants. La saison dernière, nous avons terminé la saison avec seulement un enfant.

Notre activité continue avec la section adultes (adolescent à partir de 14 ans) chaque vendredi soir.

Pour cette année, le stage Européen Kokusai Budoin Imaf se tiendra du 7 au 9 novembre à Zwickau Allemagne.

*Le bureau du Bushido Karaté Club*

### Club de marche

De marche en marche, de découverte en découverte, le Médoc n'a bientôt plus de secrets pour nous.

Connaissez vous le lavoir de Cazeaux, la fontaine gauloise de Bernos, la forêt de rhododendrons de St-Laurent?

Êtes vous montés tout en haut de la tour de By?

Pour ceux qui veulent partager nos aventures et améliorer leur santé par la marche (8km en moyenne), rejoignez nous le jeudi après midi, juste avant 14heures place de la mairie.

Téléphonez avant au **06 08 92 40 21** ou au **07 86 45 63 51**.

Inscriptions 15€ par an.



# Départementale 2

Cette année 2025 sera marquée par la montée en départementale 2 de l'équipe A, avec une 2<sup>ème</sup> place sur 12 de la poule A. Depuis 3 saisons, nous essayons de gravir un échelon de plus, une saison compliquée mais avec l'assiduité des joueurs et la persévérance de M. POTIER Rémi, nous avons réussi !!!

Il a fallu d'un rien pour que notre équipe B monte aussi, elle échoue à 2 petits points du 2<sup>ème</sup>... quel dommage !!! Un grand Merci aux joueurs et aux coachs M. Stéphane SAUNIER et M. Mickael HONORÉ.

L'année sera marquée par notre équipe U17 en brassage ligue qui finira à la 1<sup>ère</sup> place en mi-saison, ce qui leur permettra de rencontrer les meilleures équipes de la région (St Émilion, Bruges etc...). La 2<sup>ème</sup> partie fût plus compliquée avec de nombreuses blessures. Merci à nos jeunes et aux coachs M. DE JESUS Christophe et M. Victor MARTINS.

L'entente des jeunes (club de Cissac, St Germain d'Estueil et St Seurin St Estephe) qui grandit de saison en saison. Nous commençons la pratique du football avec la catégorie Baby de 2 ans à 5 ans, la catégorie U6 U7 et U8 U9 le mercredi de 18h à 19h sur le stade de Cissac.

Pour la catégorie U10 U11, ils s'entraînent le lundi et mercredi à Cissac. Pour la catégorie U12U13, les entraînements sont à St Seurin le lundi et mercredi de 18h à 19h30.

L'équipe dynamique de vétérans joue tous les 15 jours le vendredi à partir de 20h. Cette année aura été marquée par 2 belles victoires, l'une contre nos amis de Soulac qui est la meilleure équipe de notre championnat et l'autre chez les espagnols de Calafell (à côté de Barcelone). Depuis maintenant 3 ans, nous rencontrons cette équipe de vétérans qui nous accueille très chaleureusement et très sportivement.

Un nouveau STAFF est arrivé cet été pour l'équipe A avec la venue de M. Vincent SÉLLÉ diplômé et expérimenté. Souhaitons leur bonne chance pour cette nouvelle aventure.

Remerciements à nos 2 communes de St Estèphe et St Seurin de Cadourne pour leurs aides financières et leurs installations.

Remerciements à nos sponsors.

Remerciements aux joueurs, aux coachs, aux dirigeants et aux supporters.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

M. MIQUAU Nicolas 06 15 99 38 07

M. NÉGRIER Sylvain 06 64 39 75 96

En vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.

Sportivement

Co-président M. NÉGRIER Sylvain

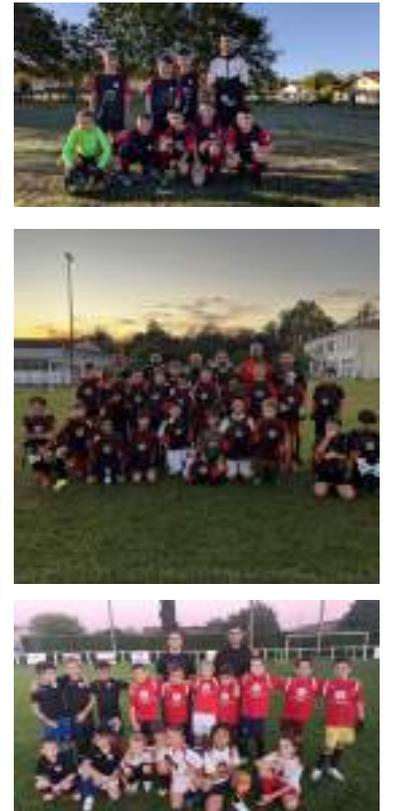
**SPORTS**

## Plus que quatre clubs médocains au niveau régional

FOOTBALL / MILAN DE LA BARONNE. 125 Dames en la CA Sainte-Hélène qui ont été les vainqueurs de l'équipe de la saison. Et, reversé, Saint-Seurin / Saint-Estèphe pour le 1<sup>er</sup> tour de la saison.

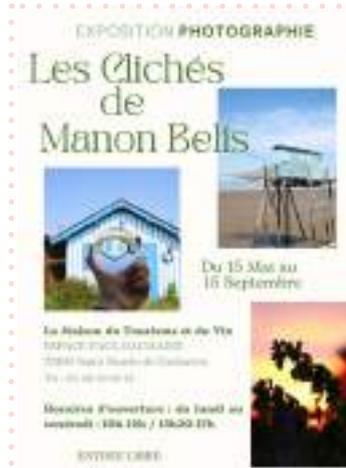
**Plus que quatre clubs médocains au niveau régional**

Le football est un sport qui a connu une véritable révolution ces dernières années. En effet, de nombreux clubs ont vu leur niveau s'élever et ont pu accéder à des compétitions de plus en plus exigeantes. C'est le cas de la CA Sainte-Hélène qui a remporté le championnat de la saison dernière. Cette victoire est le fruit d'un travail acharné et d'une équipe soudée. Les joueurs ont su donner le meilleur d'eux-mêmes et ont permis à leur entraîneur de mener son équipe à la victoire. Cette performance est une source de fierté pour tous les membres du club. Elle démontre que le football peut être un sport d'équipe et que la coopération est essentielle pour réussir. Les clubs médocains ont donc un rôle à jouer dans le développement du football régional. Ils doivent continuer à travailler dur et à améliorer leurs installations et leurs équipements. C'est seulement ainsi qu'ils pourront rivaliser avec les meilleurs clubs de la région. Le football est un sport qui demande beaucoup de travail et de persévérance. Mais, si l'on est motivé et si l'on a une bonne équipe, rien n'est impossible. C'est ce qui a permis à la CA Sainte-Hélène de remporter le championnat de la saison dernière. C'est une belle réussite qui mérite d'être célébrée. Les autres clubs médocains doivent s'inspirer de cet exemple et travailler dur pour atteindre le même niveau. Le football est un sport qui demande beaucoup de travail et de persévérance. Mais, si l'on est motivé et si l'on a une bonne équipe, rien n'est impossible. C'est ce qui a permis à la CA Sainte-Hélène de remporter le championnat de la saison dernière. C'est une belle réussite qui mérite d'être célébrée. Les autres clubs médocains doivent s'inspirer de cet exemple et travailler dur pour atteindre le même niveau.



## Maison du Toursime et du Vin

Chers St-Seurinois et St-Seurinoises,



Notre MTV située au centre de notre village continue sur sa lignée, avec l'agence postale qui reste un lien privilégié entre la commune et ses habitants.

Nous sommes très attachés à ce service de proximité.

Nous remercions Céline pour son accueil permanent, ainsi que Corinne et Stéphanie qui assurent sans faille son remplacement.

Dans un deuxième temps notre activité touristique reste toujours un atout phare même si cette année encore la fréquentation demeure constante.

Pourtant nous multiplions nos actions innovantes comme : l'atelier de Céline proposé toute l'année sur réservation, pour 10 euros une initiation à la dégustation et découverte des vins de la commune d'une durée 1h30.

Cet été, tous les mardis et jeudis, nous sommes allés dans nos deux restaurants présenter les vins de nos vignerons entre 12h et 14h, les clients ont accueillis cette initiative avec plaisir et beaucoup sont venus acheter les vins dégustés !

Nous avons aussi été présents le 14 juillet lors du Marché Gourmand au Port de La Maréchale avec une poignée de vignerons!

Cette année deux artistes ont été accueillies, Martine SURGET et ses belles aquarelles et Manon BELIS avec ses clichés mettant en valeur les paysages médocains!

Depuis trois années, la GERBAUDE St-Seurinoise rencontre un vif succès à l'automne!

Cette année le Marché de Noël se tiendra le SAMEDI 13 Décembre de 14h à 18h et le Dimanche 14 Décembre de 10h à 18h, avec le concours de la plus belle Couronne de Noël !

Chers Saint -Seurinois et St-Seurinoises, Céline , le conseil d'administration et moi -même, vous souhaitons une bonne fin d'année et tous nos voeux pour 2025.

Aurélien ESCUDERO  
Président de la MTV



## Pétanque



L'Association SPORT LOISIRS PÉTANQUE reprend son activité, au boulodrome du bourg, tous les mercredis à partir de 15 heures, dans une ambiance détendue sans compétitivité.

Venez nous rejoindre dans nos parties de pétanque.

Découverte gratuite.

Adhésion à l'année 10,00 €.

Laurent 06 08 21 12 18.

## Artisans et Commerçants

NOM	ACTIVITÉ	TÉLÉPHONE
BACQUOY Dominique	«Nounou Dominique» 9 route de la Raze Saint-Seurin de Cadroune	06 85 22 24 02
BIROT Stéphane	BIROT Frères Peintre en bâtiment	05 56 59 73 37
BETEILLE Antony	Plombier-Chauffagiste-Sanitaire / beteille.antony@free.fr	05 56 59 87 44 06 30 59 53 81
BELHASSOS Rachid	Plaquiste-Peintre-Revêtement sol et mur-Pose parquet Bâtiment Rénovation (5 rue du Villa) / rachid.belhassos@free.fr	05 56 59 73 55 06 65 16 26 41
CÉLINE ET STÉPHANE	Guinguette Rol'And Guy à la Maréchale	06 18 11 08 68
CHEVALLEREAU Bouteyna	Conseillère indépendante en immobilier SAFTI /bouteyna.chevallereau@sfti.fr	06 14 29 60 28
CHEVALLEREAU Julien	Électricien pro : Insatallation-Rénovation-Mise aux normes Dépannage 7/7 - egm33.contact@gmail.com	07 50 90 05 81
CREPIEUX Alain	«La Cadournaise» - Chambres d'hôtes Médoc - Conciergerie	05 56 59 06 06 06 68 67 64 63
DEMARCHANT ATHALIS Alexandra	TAXI+	06 63 14 56 36 06 65 03 31 83
FAUCHEY Cédric	VITI 33 Prestations viticoles	06 70 37 28 23
FAURE David C.FR	Carrosserie Répare-Rénove-Remplace-Repeint / carrosseriefr@gmail.com	06 27 51 86 65
FRANCHINI Florian	Maçonnerie générale / Neuf et Rénovation	06 47 80 86 22
FRED ET VÉRONIQUE	Restaurant «La Joualle» / lajouallesaint.seurin@gmail.com	06 80 04 76 27
GERBAUD Sébastien	«Les services d'Eden» : Nettoyage-Fleurissement-Entretien sépultures lesservicesdeden@gmail.com	06 83 89 43 14
IZARD Laurent	Plomberie-Chauffage-Couverture Zinguerie	05 56 59 36 85
«La Fontaine» Charles et Marianne	Chambres d'hôtes / la.fontaine.medoc@gmail.com	05 56 73 43 39 07 82 38 74 37
«La Maison M» Marianne et Michel	Gîte de charme	+32 495 71 88 44
«Le Château Réal» Kelly et Elian	Maison d'hôtes et gîtes / contact@lechateauréal.com	06 66 16 71 13 06 84 58 17 85
LE CARROUR Ludovic	Pêcheur-Vente de poissons / Port de la Maréchale	05 56 59 72 61
MARTINEZ Jésus	NICO MULTISERVICES : Destruction nids de frelons et guêpes-Entretien tous espaces verts-Élagage-Abattage avec nacelle-Ferrailleur	06 64 95 70 12
PEL Florence	«Les Coquetteries de Flo» Sacs cuir et accessoires / flavule@hotmail.fr	06 29 92 50 17
PESENTI Alexandre	GLOBATIS : Rénovation-Construction-Entretien-Extension	06 77 52 23 68
PESENTI Christophe	AMB MULTISERVICES BÂTIMENT	06 79 68 44 58
PIERRON Françoise	«Fp'tite Main» Scrétariat-Gestion commerciale-Dématérialisation-Télé règlement / fptimain@orange.fr	06 08 04 37 67
POKEE Florence	Le Gîte à Nano	06 10 55 91 35
ROBIN Loïc	Serrurerie-Métallerie-Portail-Escalier-Verrières-Gouttières alu	06 79 47 23 09
ROBIN Stéphanie	Agent Commerciale Immo - stephanie.robin@guyhoquet.com	06 22 58 11 47 05 57 88 78 25
SAUTS Julien	Garage-Mécanique toutes marques	06 19 71 09 77
SOS M.D.	Espace vert - Déménagement - Évacuation ferraille et voiture - Désencombrement intérieur et extérieur / societesosmd@gmail.com	07 59 79 54 44
TRAVAINI Elian	Agent Immobilier IAD / elian.travaini@iadfrance.fr	06 84 58 17 85
VILMUS Nicolas	BÂTI JARDI CONCEPT : Travaux de rénovation et finition du bâtiment- Décoration-Peinture-Revêtements-Isolation-Menuiseries int/ext-Entretien et aménagement espaces verts / batijardinconcept@gmail.com	06 95 64 34 41

## Artisans et Commerçants



*Le restaurant de Véro et Fred a fêté son premier anniversaire ! Poussez la porte, les bons petits plats de Véro vous attendent.*

Dimanche	12:00-13:45
Lundi	9:00-13:45
Mardi	9:00-13:45
Mercredi	9:00-13:45
Jeudi	9:00-13:45
Vendredi	9:00-13:45
	19:30-22:00
Samedi	12:00-13:30
	19:30-22:00

*La réservation est conseillée.*



## La Guinguette



## NORD MÉDOC

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE

### Une nouvelle équipe pour la guinguette de La Maréchale



L'équipe de Fred and Guy. PHOTO JOAN-BS

**D**epuis fin juin, la guinguette de la Maréchale a retrouvé ses nouveaux gérants. À la tête de cette nouvelle équipe Fred et Guy, après l'ancien gérant, nous pourrions dire que c'est un retour au village, en effet, Fred et Guy, sont originaires de Saint-Seurin de Cadourne. Ils ont travaillé pendant plusieurs années à la guinguette de la Maréchale. Ils ont travaillé pendant plusieurs années à la guinguette de la Maréchale. Ils ont travaillé pendant plusieurs années à la guinguette de la Maréchale.

La guinguette offre un espace confortable et agréable. Les plats traditionnels et modernes sont servis dans un cadre agréable. Les plats sont servis dans un cadre agréable. Les plats sont servis dans un cadre agréable.

Général SÉBASTIEN

## Cadeaux de Noël

Le Père Noël passera dans notre village comme à son habitude pour gâter les enfants du village. Le samedi 13 décembre 2025 à 15h il y aura un spectacle, un goûter et la distribution de tous leurs cadeaux. Quel bonheur de voir les yeux de tous de vos enfants s'illuminer à cette occasion, prenez le temps de passer et de régaler vos enfants.

Malheureusement, chaque année des cadeaux attendent les enfants qui ne sont pas venus, quel dommage. Notez sur votre agenda qu'ils ne seront disponibles en mairie que jusqu'au 24 décembre 2025.



## Octobre Rose



En cette belle journée du 18 octobre 2025, la sensibilisation et le soutien à cette cause ont réuni 60 marcheuses et marcheurs pour 6 km et 2 équipes de boulistes pour une partie de pétanque.

Une collation a été offerte par le Comité des Fêtes aux participants.

La somme récoltée de 290 € sera reversée à L'Institut Bergonié. Merci à toutes et tous pour ces belles initiatives



Le saviez-vous ?

## Borne à pizza

### Arrêté Rallye 2025



## Parents : Faire écran



## Vendanges

Ce moment tant attendu par nos vignerons est bien plus qu'une simple récolte.

C'est le fruit du travail de toute une année, soumis aux aléas climatiques et il y en a de plus en plus malheureusement, avec un zeste de stress mais aussi avec des moments de partage et de convivialité.

Espérons que cette belle récolte donnera du baume au cœur à nos viticultrices et viticulteurs Saint-Seurinois.

*Sandra Négrier*

## Bornes électriques

Finalement elle arrive! D'ici la fin de l'année notre village sera équipé d'une double borne électrique.

Elle sera située sur le parvis de la Mairie.

Cette borne sera aussi un pas pour la modernisation et le développement de notre village vers l'avenir.

*Le Maire,*

*Frédéric LARROQUE*



## Repas des voisins

Dimanche 24 août, les habitants du Trale se sont retrouvés pour un repas de quartier, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Chacun était invité à apporter un plat salé ou sucré à partager.

L'objectif de cette journée était de profiter d'un moment simple et convivial.

A noter que cette journée a été relancée par certains jeunes du Trale.

Rendez vous l'année prochaine.



**Préparation : 15 minutes**

**Cuisson : 7 heures**

**Abordable**

**Sécher**

## Gigot d'agneau de sept heures

### Pour 6 personnes

- 1,5 kg de gigot d'agneau
- 2 c. à soupe de farine
- 1 carotte moyenne
- 2 gousses d'ail coupées
- 2 branches de persil frais
- 2 oignons moyens
- 50 cl de fond de veau
- 25 cl de vin blanc sec
- 4 tomates
- 2 feuilles de laurier
- 1 branche d'herbes
- Huile de tournesol
- 10 grains de poivre
- Sel et persil

### Préparation

- Préchauffer le four à 210° C (400° F).
- Détacher le gigot, récupérer l'os et les ossements. Ficeler le gigot et frotter-le.
- Dans une cocotte en fonte, faire revenir à chaud de préférence les panures sur toutes les faces avec la carotte pelée et coupée en rondelles, 2 gousses d'ail pelées entières, 2 branches de persil, un oignon pelé et coupé en gros dés ainsi que l'os du gigot.
- Lorsque l'ensemble prend une belle couleur dorée, ajouter le fond de veau et le vin blanc, les grains de poivre et un peu de sel. Laisser mijoter doucement 15 min à couvert.
- Pendant ce temps, placer le gigot ficelé sur la grille de four. Lorsqu'il est bien doré, transférer-le dans une cocotte doublée d'un couvercle, comme une terrine à Bascle. Verser dessus le sauce, les tomates lavées et coupées en quatre, les feuilles de laurier et la branche d'herbes.
- Servir le jour à 110° C (230° F).
- Ajouter éventuellement le jus de la cuisson dans le réfrigérateur pour que le gigot soit couvert. Remettre la cocotte et laisser la avec un mélange de farine et d'eau. Placer ensuite au milieu du four pour 7 heures.
- Quatre minutes avant de servir, placer délicatement le gigot dans un plat de service et réserver dans le four 80° C (180° F).
- Verser le jus de cuisson et ses légumes dans une casserole en fonte chaude jusqu'à obtenir une sauce onctueuse et aromatisée. Rectifier l'assaisonnement l'assaisonnement.
- Placer la sauce au réfrigérateur, elle doit être presque cristalline. Poivre à ébullition puis verser-en une partie sur le gigot et présenter le rest au saucière, c'est prêt !

### Astuce!

Quand le gigot est prêt à servir, il est important de le laisser reposer pendant 15 minutes avant de le découper. Cela permet à la viande de se détendre et de garder son jus. Pour cela, couvrez-le avec une feuille d'aluminium et laissez-le reposer pendant 15 minutes.



**Préparation : 30 minutes**

**Cuisson : 40 minutes**

**200 kcal**

**Sécher**

## Tarte au citron meringuée

### Pour 6 personnes

#### Pour la pâte meringue sucrée

- 250 g de farine de blé
- 100 g de sucre glace
- 100 ml d'eau chaude
- 50 g de sucre en poudre
- 1 c. à café de levure chimique
- 2 pinces de sel

#### Pour la crème au citron

- 100 g de sucre en poudre
- 50 ml d'eau
- 100 ml de jus de citron
- 30 g de miel
- 30 g de beurre
- 3 jaunes d'œuf
- 1 litre d'œuf
- 1 pincée de sel

#### Pour la meringue

- 100 g de sucre glace
- 2 blancs d'œuf
- 1 pincée de sel

### Préparation

- Dans un saladier, verser la farine de blé. Ajouter le sel, le sucre en poudre, l'eau chaude, la levure chimique et le sucre en poudre. Pétrir jusqu'à former une pâte homogène.
- Beurrer un moule à tarte, de préférence en aluminium de 23 cm de diamètre. Étaler la pâte à l'aide d'un rouleau à pâtisserie et épouser la dans le plat. Piquer-la avec une fourchette, pour qu'elle ne gonfle pas pendant la cuisson. Enfourner pendant 20 à 30 minutes.
- Pendant ce temps, préparer la crème au citron. Verser dans une casserole 100 ml d'eau, le jus de citron, le sucre en poudre, 1 pincée de sel, les jaunes d'œuf, le miel et le beurre, le beurre et en dernier la meringue.
- Faire cuire la crème au feu doux, en la fouettant régulièrement, jusqu'à ce qu'elle épaississe. En fin de cuisson, verser la crème au citron sur le fond de tarte précuit.
- Terminer en confectionnant la meringue, avec un batteur électrique, monter les blancs d'œuf en neige avec le sucre. Incorporer le sucre glace puis répartir la meringue sur la crème au citron.
- Enfourner à nouveau pendant 25 minutes à 180° C (350° F) pour cuire la meringue. Sortir du four et laisser refroidir avant de servir !

### Astuce!

Remplacer le sucre traditionnellement utilisé au citron vert. Plus léger et plus agréable, il permet de réduire le poids de la meringue et de la rendre plus légère.

## Crème brûlée au foie gras et toasts de pain d'épices



### Ingrédients (Pour 4 personnes)

- 200 g de bloc de foie gras d'oie
- 20 cl de crème fleurette
- 2 jaunes d'œufs
- 1 œuf entier
- 1 cuillère à café de cognac
- 1 feuille de gélatine
- 2/3 grains de poivre sauvage Voatsiperifery
- 4 tranches de pain d'épices - Spécial Toast et Foie Gras
- Sel
- Cassonade

### Préparation (45 minutes)

Faites tremper votre gélatine dans un bol d'eau froide. Coupez votre foie gras en morceaux, puis faites-le chauffer dans une casserole avec la crème. Le foie gras doit fondre complètement. Essorez bien votre feuille de gélatine, puis ajoutez-la à la préparation tout en mélangeant. Fouettez les œufs ensemble, ajoutez un peu de sel, le cognac ainsi que le poivre sauvage Voatsiperifery (préalablement pilonné afin de le réduire en poudre). Versez la crème au foie gras sur la préparation à base d'œufs tout en mixant très finement à l'aide d'un mixeur plongeant. Rectifiez l'assaisonnement avec un peu de sel et de poivre si nécessaire. Vous devez obtenir une crème très lisse. Versez votre crème dans des ramequins à crème brûlée individuels. Préparez un grand plat à gratin pour réaliser un bain-marie : placez vos ramequins dans le plat à gratin, ajoutez de l'eau jusqu'à 3/4 des ramequins puis enfouez pour 20 à 30 minutes à 100°. Les crèmes doivent être encore légèrement tremblotantes. Laissez tiédir à température ambiante, puis laissez complètement refroidir au frais pour au moins 2 heures. Au moment de servir, préparez vos toasts de pain d'épices : placez vos tranches au four pour 5 minutes à 180°, vous devez avoir une légère croûte croustillante, mais les tranches doivent rester moelleuses. Saupoudrez un peu de cassonade sur vos crèmes brûlées, puis faites caraméliser à l'aide d'un chalumeau. Servez immédiatement avec les toasts de pain d'épices.

# Il était une fois...



HOTEL DES POSTES



RUE DU COMMERCE



JUILLET 1989



IL Y A 100 ANS LA MARECHALE



LA MARECHALE  
Le port de la Marechale, St-Seurin-de-Cadourne, Gironde.  
Le port de la Marechale, St-Seurin-de-Cadourne, Gironde.  
Le port de la Marechale, St-Seurin-de-Cadourne, Gironde.



LA MARECHALE

# Jeux

- Barrique
- Bouteille
- Chai
- Cèdre
- Nectar
- Sommelier
- Vendange
- Vin
- Bordeaux
- Cepage
- Cru
- Millésime
- Raisin
- Terroir
- Vigne

R	T	L	J	U	F	M	C	O	B	Y	H	X	Q
A	W	B	V	C	A	F	È	N	E	C	T	A	R
I	B	Q	F	H	J	O	D	S	A	F	M	F	T
S	S	V	B	A	M	S	R	F	P	J	Q	S	I
I	G	I	N	I	Y	V	E	N	D	A	N	G	E
N	C	N	H	E	R	L	T	O	V	I	G	N	E
B	S	O	M	M	E	L	I	E	R	G	E	E	E
C	E	P	A	G	E	E	M	E	Z	A	B	D	I
H	X	D	B	O	U	T	E	I	L	L	E	C	P
E	C	S	D	T	E	R	R	O	I	R	F	L	W
P	R	U	S	B	V	C	U	A	C	G	D	N	L
C	U	O	Q	B	O	R	D	E	A	U	X	Z	W
D	I	M	I	L	L	É	S	I	M	E	K	V	G
M	B	A	R	R	I	Q	U	E	F	N	K	Y	I



# État civil 2025

## NAISSANCES :

MARTIN Kiara, née le 28.01.2025 à Bordeaux  
 LOUBET-MALET Eden, Noa, Pierre, né le 23.03.2025 à Lesparre Médoc  
 EL BOUCH FAIZ Wassim, né le 06.06.2025 à Bordeaux  
 TIMALLOUKA Solaimane, né le 27.10.2025 à Lesparre Médoc

## MARIAGES :

DELAHODDE Bryan Mickaël et BOUEY Aurélie Christelle  
 RIBEIRO LEITE Luís Miguel et BIROT Solenne

## DÉCÈS :

### Fin 2024 :

GONZALVEZ Paul Jean, le 31.10.2024 à Lesparre Médoc  
 GRAVINA Michèle née BERTIN, le 07.11.2024 à Saint-Seurin de Cadourne  
 PÉRISSÉ Jean, le 09.11.2024 à Lesparre Médoc

COX Graeme, le 18.10.2024 à Saint-Seurin de Cadourne

BELLAMY Jean-Philippe, le 18.11.2024 à Saint-Seurin de Cadourne

### 2025 :

PESENTI née FRIGO Josiane, le 03.01.2025 à Saint-Seurin de Cadourne

COLLIN Gil, le 10.03.2025 à Bruges

GOMEZ José Antoine, le 04.05.2025 à Saint-Seurin de Cadourne

KAYOUH Eymeric, le 13.05.2025 à Saint-Seurin de Cadourne

DROUILLARD Jean Claude, le 28.05.2025 à Lesparre Médoc

BRABANT Sandrine, le 06.06.2025 à Bordeaux

COCUELLE Yvon Louis Albert, le 18.06.2025 à Lesparre Médoc

DUPUY Jean Pierre, le 06.07.2025 à Lesparre Médoc

PAGÉS née LAUJAC Maryse Françoise Claude Jacqueline, le 06.07.2025 à Lesparre Médoc

# Manifestations





La Joualle de Saint Seurin  
Restaurant Traditionnel  
09.75.56.12.90 / 06.80.04.76.27 (réservation conseillée)  
3 square du maquis des vignes oudides 33180 St Seurin de Cadourne



**Visites & boutique au Château Sociando-Mallet**  
*Au Château Sociando-Mallet, profitez d'une visite du domaine et découvrez notre boutique !*  
**Du lundi au jeudi et le vendredi matin.**  
Réservation par téléphone : 05 56 73 38 83

Château Sociando-Mallet  
Route de Mapon, 33180 Saint-Seurin-de-Cadourne  
www.sociandomallet.com • contact@sociandomallet.com



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



**CHÂTEAU  
CHARMAIL**  
*Familles d'Kalluin et Liquard, propriétaires*



*Haut-Médoc*  
2022